À l’occasion de la 2ème édition de la Journée internationale du professeur de français (26 novembre 2020), l’Institut français de Russie propose un concours destiné aux **futurs enseignants** **et jeunes professeurs de français langue étrangère de Russie**. Ce concours a pour thème « Nouvelles pratiques : projets pour demain ». En effet, ces derniers mois, les enseignants de français langue étrangère ont dû adapter voire repenser leurs pratiques pédagogiques, développer de nouvelles compétences dans le domaine de l’enseignement à distance. L’objectif de ce concours est de partager les bonnes pratiques nées dans ce contexte particulier (nouvelles activités collaboratives ou projets pédagogiques, en distanciel ou avec un format hybride, avec utilisation de nouveaux outils numériques et de plateformes d’enseignement).

Prix : dix séjours linguistiques et pédagogiques pour l’été 2021 (si les conditions sanitaires le permettent) dans un centre de formation en France. La bourse du gouvernement français de l’Ambassade de France en Russie comprend les frais de formation et d’hébergement pour un séjour de deux semaines. Le transport international (voyage aller-retour Russie-France) sera à la charge des lauréats.

**Règlement du concours « nouvelles pratiques : projets pour demain »**

**Article 1 –** Le concours est ouvert aux étudiants de nationalité russe inscrits dans une université russe en 2020-2021 qui se destinent à l’enseignement du français, âgés de 20 à 25 ans, avec un passeport international valide jusque fin février 2022. Le concours est ouvert aux étudiants à partir de la 3ème année de licence et ayant effectué au moins un stage pédagogique dans une école en Russie dans le cadre de ce cursus.

Ce concours est également ouvert aux jeunes enseignants de français (moins de 35 ans), en activité depuis moins de 5 ans dans un établissement scolaire ou universitaire de Russie.

**Article 2 –** Pour participer au concours, le candidat doit envoyer deux documents :

- la **fiche d’inscription** remplie

- une **capsule vidéo** de 3 minutes maximum dans laquelle il présentera une nouvelle idée / nouvelle pratique initiée / expérimentée lors de son expérience de l’enseignement à distance. Le candidat doit présenter une activité (ou un projet) conçue et expérimentée en distanciel.

La présentation devra comporter les éléments suivants :

- public avec lequel l’activité a été testée (âge, niveau) ;

- modalités de réalisation des activités (activités synchrones ou asynchrones, tutorées ou non, utilisation de plateformes d’enseignement à distance et/ou d’applications) ;

- objectifs pédagogiques (communicatifs/pragmatiques, linguistique et (inter)culturels);

- durée de l’activité ;

- matériel nécessaire ;

- description globale de l’activité ;

- description des différentes étapes de l’activité ;

- évaluation de l’activité : ce qui a bien fonctionné / pourquoi / problèmes éventuels rencontrés / remédiation possible…

- éventuellement une illustration (photo) des réalisations des élèves. (Si les visages des élèves apparaissent, le candidat aura auparavant demandé les autorisations parentales).

L’exposé des candidats peut être accompagné d’une seule diapositive/ capture d’écran.

**Article 3 –**Les deux documents devront être adressés par courriel à l’adresse suivante : [educ@ifrussie.ru](mailto:educ@ifrussie.ru), au plus tard le 29 janvier 2021 à 18h, heure de Moscou. Les candidats indiqueront dans l’objet de leurs courriels **« Concours : nouvelles pratiques, projets pour demain ».** Ils joindront également la photocopie de leur passeport international, valide jusque fin février 2022.

**Article 4 –** Le règlement permet une seule inscription par personne.

**Article 5 –** Les productions seront évaluées par un jury composé de quelques membres du comité d’organisation russe de la Journée du professeur de français.

**Article 6 -** Les appréciations porteront :

- sur la pertinence du projet présenté ;

- sur les qualités pédagogiques du projet présenté (clarté de la démarche, cohérence de la démarche avec les objectifs fixés…) ;

- sur la structuration de l’exposé (fluidité et aspect convaincant) ;

- sur les compétences linguistiques du candidat (niveau attendu : B2) ;

- sur la qualité visuelle et sonore de la capsule vidéo.

**Article 7-** Les capsules vidéo les plus pertinentes seront publiées sur le site et les réseaux sociaux de l’Institut français de Russie et le cas échéant, sur les sites et réseaux sociaux des institutions faisant partie du comité organisateur de la Journée internationale du professeur de français.

**Article 8-** Le jury sélectionnera les dix productions les plus pertinentes. Chaque lauréat se verra proposer un stage linguistique et pédagogique de 15 jours dans un centre de formation en France (lieu à préciser) en juillet ou août 2021.

**Article 9-** En prenant part au concours, chaque participant s’engage à céder ses droits d’auteur à l’Institut français de Russie qui pourra utiliser sa production dans le cadre de sa communication (supports écrits, site internet…)

**Article 10-** L’adhésion au concours entraîne, de la part de chaque candidat, l’acceptation sans réserve du présent règlement et des décisions des jurys.